

Examen des politiques internationales en matière d'agroécologie



Si beaucoup de leurs activités sont incertaines avec la situation sanitaire mondiale, la vision commune des parties prenantes d'Avaclim demeure d'inscrire les résultats du projet et l'agroécologie dans le long terme. Les communautés de pratiques ont vocation à perdurer au-delà du projet et les résultats de la composante scientifique et des actions de plaidoyer doivent influencer durablement les politiques publiques, qu'elles soient locales, nationales ou internationales.

1. Les ambitions d'Avaclim

Ainsi au niveau local, les pouvoirs en place devront favoriser davantage les initiatives agroécologiques et les intégrer dans les plans d'aménagement et les politiques de développement. Au niveau national, les expériences régionales devront être disséminées et adaptées à une plus grande échelle. Au niveau

international, l'agroécologie devra être réaffirmée comme étant une voie efficace de développement des zones arides : des cadres et des moyens devront faciliter son déploiement.

À ces différents niveaux, il convient d'identifier les acteurs qui disposent d'un potentiel de changement en faveur de l'agroécologie, et plus particulièrement

Note d'actualité n°2

de déploiement de celle-ci dans les zones arides. Forte de son expertise pour défendre les intérêts socioéconomiques d'organisations de la société civile, l'organisation néerlandaise Both ENDS a procédé à une analyse des principaux acteurs internationaux ayant une forte influence sur l'agriculture. Le fruit de cette analyse est partagé dans un inventaire des politiques internationales en matière d'agroécologie¹, mis à disposition des partenaires d'Avaclim pour les aider à élaborer en commun leur stratégie de plaidoyer internationale.

Cet inventaire a vocation à présenter un aperçu des cadres politiques, des aides financières et des acteurs les plus pertinents qui, au niveau international, facilitent ou compliquent le déploiement de l'agroécologie, et plus particulièrement dans les zones arides. Both ENDS y suggère aussi certains leviers à actionner pour dialoguer avec ces acteurs et propose des idées de stratégie de plaidoyer à adopter.

2. Une grille d'analyse basée sur les 10 éléments de la FAO

Cet inventaire est conçu comme un outil au service du développement de la stratégie internationale de plaidoyer portée par les partenaires du projet Avaclim. Il ne s'agit ainsi pas d'une étude académique ni d'une analyse approfondie de l'impact de chacune des entités évoquées. Ces entités sont diverses et une distinction est faite entre les conventions, les traités et les protocoles, les accords pouvant comporter des éléments juridiquement contraignants, les décisions prises lors de COP, les lignes directrices volontaires et enfin, les différents organismes et mécanismes de financement intégrés ou non à de grandes institutions internationales. Ces entités et mécanismes sont souvent entremêlés et des relations dynamiques s'exercent entre elles et entre les différents niveaux politiques de mise en œuvre.

Il s'agit ainsi d'un aperçu des acteurs, des initiatives, des accords internationaux, des rapports et des mécanismes de financement existants et montre comment leur inclinaison et leur attitude envers l'agroécologie peuvent être utilisées pour le développement d'une stratégie internationale de plaidoyer pour déployer davantage l'agroécologie. Une liste d'une centaine d'entités pertinentes quant à

l'agroécologie avait été dressée au préalable. Cette liste comprenait un ensemble d'accords internationaux, de traités, d'acteurs, d'initiatives et de mécanismes de financement. Le CARI et Both ENDS ont réalisé un travail pour circonscrire cette liste d'entités et la limiter à trente-cinq d'entre elles les plus pertinentes, en particulier par leur influence sur les enjeux agricoles.

Cet examen n'est pas exhaustif et doit rester un outil évolutif. Les principaux organes des Nations unies concernés (PNUE, FAO, etc.), certaines banques publiques de développement (AFD, GIZ, etc.) et des initiatives régionales importantes y figurent. Figurent aussi des réseaux alliés (AFSA, 3AO, etc.) et surtout, des entités puissantes qui peuvent apparaître sous certains aspects comme les principaux opposants au déploiement de l'agroécologie, notamment l'Organisation mondiale du commerce, le Forum économique mondial, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, la Fondation Bill-et-Melinda-Gates et la Fondation Rockefeller.



Pour réaliser leur analyse, les auteures se sont appuyées en partie sur la méthodologie ACT (Agroecology Criteria Tool) développée par Biovision² et sur les dix éléments de la FAO sur l'agroécologie³ : diversité, co-création et partage des connaissances, synergies, efficacité, recyclage, résilience, valeurs humaines et sociales, culture et traditions alimentaires, gouvernance responsable, économie circulaire et solidaire. La notation de chacun des dix éléments pour chaque entité est basée sur une analyse qualitative des informations publiques

¹ Both ENDS & CARI, *Examen des politiques internationales en matière d'agroécologie*, document interne au projet Avaclim, 2020

² Biovision, *Agroecology Criteria Tool* : www.agroecology-pool.org/methodology

³ FAO, *Les 10 éléments de l'agroécologie* : www.fao.org/agroecology/knowledge/10-elements/fr

Note d'actualité n°2

accessibles sur le web et sur des entretiens avec dix-sept expertes et experts. Des graphiques y sont associés sous forme de toile d'araignée pour visualiser plus aisément la représentation qualitative des informations accessibles, quant au soutien ou non de ces entités à l'agroécologie.

Méthodiquement, pour chaque entité, sont explicités son statut juridique, son mandat et ses responsabilités. Enfin, en plus de l'analyse basée sur les dix éléments de la FAO, des inclinaisons de l'entité envers l'agroécologie y sont indiquées avec quelques enjeux et thématiques vers lesquels les actions de plaidoyer d'Avaclim peuvent s'orienter.

3. Des alliances et des opportunités

Sur les trente-cinq entités qui ont fait l'objet de cette analyse, deux ont leur action spécifiquement dédiée aux zones arides et zones sèches. Il s'agit de la CNULCD et de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel. Les autres ont un champ d'action plus large et pas seulement sur des enjeux agricoles. Leurs influences à toutes ont, cela dit, des conséquences majeures sur la mise en œuvre de politiques agricoles durables, y compris dans les zones arides.

Cet outil dresse une liste de leviers spécifiques à actionner pour interpellier certaines entités et des leviers plus généraux pour une stratégie commune de plaidoyer à l'échelle internationale. Il y est notamment suggéré une coopération plus étroite à tous les niveaux avec les réseaux et mouvements d'agriculteurs et avec les autres organisations de la société civile qui soutiennent les agriculteurs, tant dans l'élaboration de nos messages que pour porter ceux-ci auprès du grand public et dans les espaces de décisions internationaux sur l'agriculture et l'alimentation (sommets, COP, décennies des Nations unies, etc.). L'implication des acteurs de l'agroécologie dans les institutions de formation, dans le milieu académique et de la recherche est aussi un des leviers que les activités de plaidoyer peuvent chercher à actionner davantage.

Des liens sont à tisser entre les acteurs d'une agriculture écologique et les acteurs, syndicaux en particulier, de la lutte pour un travail décent. Les pratiques agroécologiques peuvent fortement contribuer à l'amélioration des conditions de travail agricole et cela peut être mieux démontré. De même, des coopérations sont à envisager avec les

mouvements de défense des peuples autochtones et de promotion d'autres formes de relation à la nature, notamment les mouvements décroissants, ou encore avec des mouvements radicalement opposés aux accords commerciaux internationaux en cours. Aussi, certaines organisations et réseaux ont une expertise spécifique sur des institutions particulières et peuvent être de précieuses ressources pour nous aider à les faire opérer les changements souhaités. Plusieurs initiatives sont à cet égard inspirantes en termes de synergie multi-acteur en faveur de l'agroécologie, comme celles de la Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal (DyTAES)⁴ et de l'Articulação Nacional de Agroecologia (ANA) au Brésil⁵.

Cet inventaire pointe par ailleurs les limites de la mise en œuvre de certains outils qui pourraient pourtant être bénéfiques à l'agroécologie, qu'elles soient sectorielles, géographiques, politiques ou économiques. Parmi ceux-ci : les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, l'Accord de Paris sur le climat et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Des événements particuliers sont aussi des occasions à saisir tels que la Décennie d'action des Nations unies pour la nutrition (2016-2025)⁶ et la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030)⁷.



⁴ ENDA Pronat, DyTAES : www.endapronat.org/dytaes

⁵ Articulação Nacional de Agroecologia : www.agroecologia.org.br

⁶ Nations unies, *Décennie d'action pour la nutrition* : www.un.org/nutrition/fr

⁷ Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes : www.decadeonrestoration.org/fr

L'emploi du terme « agroécologie » est quant à lui questionné. Lui substituer parfois des termes tels par exemple celui d'agriculture durable peut dans certains cas faire passer plus facilement des messages spécifiques en faveur de résultats positifs pour l'agroécologie. Surtout, il s'agit pour les partenaires d'Avaclim de porter des recommandations les plus précises possible sur des enjeux techniques et pratiques. Cela pour ne pas se cantonner à des débats idéologiques, se rendre crédibles auprès des décideurs et faciliter ainsi l'opération de changements concrets sur le terrain.

Enfin est proposée une liste d'événements internationaux qui peuvent être des occasions de porter les messages tirés de l'expérience d'Avaclim, par exemple lors du prochain Congrès mondial de la nature de l'UICN, des espaces de concertation de la CNULCD, de la Conférence des parties du protocole de Carthagène sur la biosécurité, du Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation du développement durable, du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, du Sommet sur les systèmes alimentaires et des différentes COP de la CDB et de la CCNUCC.

4. Un outil à s'approprier

Cet outil évolutif élaboré est à présent à exploiter pour faciliter la définition d'une stratégie de plaidoyer globale et d'une stratégie dans chaque pays de mise en œuvre des activités d'Avaclim : formuler des recommandations explicites, identifier des cibles qui doivent mettre en œuvre ces recommandations et planifier des actions pour convaincre ces cibles. Plusieurs États ont déjà certains engagements en faveur de l'agroécologie et ils peuvent être des sources d'inspiration pour des pays partenaires. Si des engagements sont parfois pris, c'est surtout la mise en œuvre des politiques publiques qui doit concrètement permettre le déploiement de l'agroécologie dans les zones arides. Un prérequis pour cela est la sensibilisation et la mobilisation de l'ensemble des ministères concernées par les enjeux agricoles pour qu'ils agissent de concert, et non pas dans des sens opposés. En effet, si certaines institutions prennent des engagements forts en faveur de la transition écologique de l'agriculture comme c'est le cas au Sénégal ou en France, force est de constater que la mise en œuvre opérationnelle est rarement observée à grande échelle sur le terrain. Il s'agit alors de chercher à identifier les facteurs bloquants cette mise

en œuvre pour qu'ils agissent concrètement en faveur de l'agroécologie.

En guise de conclusion

La grille d'analyse proposée est donc à réutiliser autant que possible pour des acteurs nationaux. Nos partenaires néerlandais d'Avaclim nous invite enfin à saisir l'occasion du projet Avaclim pour s'adresser à de nouveaux publics et en mobilisant par exemple des compétences artistiques pour illustrer la nécessaire transformation radicale de nos systèmes alimentaires. Une invitation à l'image de ce beau poème de Caio Meneses, déclamé lors d'un atelier brésilien d'Avaclim :

*Agroecologia é ciência e movimento...
É a luta da mulher que não se cansa um momento.
A semente preservada, natureza respeitada é gente reconhecida, num cabe dentro de um verso preciso de um universo que é o onde acontece a vida.*

*Vamos então para o debate cada um numa janela
Chamar para gente o combate de tornar a vida bela,
Como diz a teoria fazer agroecologia dá trabalho e dá prazer. A sustentabilidade precisa de liberdade para poder acontecer.*

Pour cette nouvelle note d'actualité, Agrisud International et la Fondation Norsys ont partagé la contribution suivante :

L'agroécologie... une transition vers des systèmes agricoles performants et durables : qu'en est-il au Royaume du Maroc ?

1. Contexte

À l'instar de la majorité des pays du Sud, le Maroc est touché par les changements climatiques. Malgré sa faible empreinte en termes d'émissions mondiales de gaz à effet de serre (0.18 %) ⁸, le royaume a mis en place un arsenal juridique et institutionnel très avancé pour garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes des zones arides. Cet intérêt pour les principes fondamentaux du développement durable s'est traduit par des

⁸ Climate Action Tracker, Maroc : www.climateactiontracker.org/countries/morocco

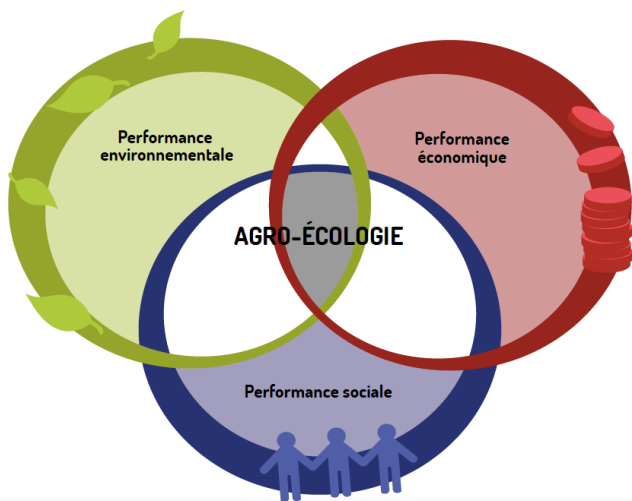
Note d'actualité n°2

réformes successives visant à bâtir des bases solides de développement économique, améliorer les conditions sociales et accélérer la cadence des réalisations environnementales à travers des mesures tant préventives que correctives.

Or, la société civile revendique l'orientation des efforts vers l'adaptation du secteur agricole aux aléas climatiques afin de renforcer sa résilience. Pilier de l'économie marocaine, l'agriculture est un vecteur de développement qui non seulement emploie 38 %⁹ de la population active, mais peut, à travers la bonne gouvernance, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

2. L'agroécologie : bien plus que des pratiques préservant l'environnement !

Si dans le monde entier, l'agroécologie est au cœur des réflexions et débats de multiples acteurs appartenant à divers domaines (agronomes, chercheurs universitaires, sociologues, géographes, historiens, anthropologues, politiciens, etc.), au Maroc l'agroécologie est essentiellement à ce jour l'affaire de la société civile, appuyée parfois par le secteur privé en accompagnement à des exploitations familiales en zones urbaines et périurbaines.



Globalement, l'agroécologie est perçue comme un modèle respectueux des ressources naturelles mais peu productif, d'où le besoin de mettre en lumière la performance économique des systèmes de

production agroécologique, de la façon la plus objective possible.

En effet, dans un tel contexte, l'agroécologie est une piste à creuser pour répondre aux différents défis : environnementaux (préservation des ressources naturelles), sociaux (amélioration des conditions de vie des populations vulnérables et santé des consommateurs), mais également économiques (productivité et amélioration des marges générées sur les filières, rendement et régularité des rendements, valorisation des produits sur les marchés, etc.). Cette perception reflète le positionnement d'Agrisud International et de son partenaire marocain la Fondation Norsys, quant à la promotion de l'agroécologie.

Cette composante économique est à mettre en lumière pour plaider en faveur d'une transition agroécologique des systèmes de production auprès des décideurs, des services d'appui, des autorités territoriales, des agriculteurs et autres acteurs des filières. Certaines expériences des organismes de la société civile (en l'occurrence Agrisud-Fondation Norsys) ont démontré la pertinence d'engager la transition agroécologique sur des territoires marocains avec peu de ressources (sol, eau et main d'œuvre). Plusieurs centaines d'exploitations familiales agricoles y ont adhéré en voyant leurs marges s'améliorer.

3. Des perspectives

En termes de politiques publiques, le programme Génération Green 2020-2030 est un nouveau cadre stratégique pour des modes de production et de consommation durables, dans lequel l'agroécologie peut avoir une place importante si nous continuons ensemble le chemin !

Suivez les actualités du projet Avaclim et de ses partenaires sur le site :

www.avaclim.org

⁹ Ministère marocain de l'économie et des finances, *Le secteur agricole marocain : Tendances structurelles, enjeux et perspectives de développement*, 2019

* Crédits photos : www.avaclim.org/credits-medias - Schéma : Agrisud International

Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel du FFEM et du GEF.